



LE MUNICIPAL

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 28 novembre 2025

Président de séance : Mr BESANÇON Laurent, Maire

Conseillers présents : (8) : Mme GRILLOT Isabelle, Mrs BESANÇON Laurent, CHAMBARD Denis, CHAMBARD Hervé, CHEVASSUS Patrice, DUC Pierre, DUPAS Jean Pierre et MOUREZ Jean Christophe.

Conseillère excusée : (1) Mme JEANDOT Julie

Conseiller absent : (1) Mr GENTAS Dominique

Pouvoir : 0

Votants : 8

Mr le Président constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mr DUC Pierre

Début de séance : 18h30

* Le procès-verbal du Conseil Municipal (CM) du 7 novembre est approuvé à l'unanimité des élus. Mr le Maire et le Secrétaire signent le registre, archivent et affichent le procès-verbal.

1- Délibération : demande de subvention DETR : projet rénovation alambic et place du village

Suite à la présentation du cabinet des Territoires Ingénierie Jura, sur l'étude de faisabilité pour la réhabilitation de l'alambic et l'aménagement de la place du village, le Conseil, à l'unanimité des élus présents, valide la demande d'une subvention pour financer cette étude, et autorise Mr le Maire à demander une subvention DETR.

A noter que la phase A, de l'étude de faisabilité, est terminée.

2- Délibération : convention intercommunale pour le financement partiel de la complémentaire santé de l'employé communal, Mr David NOVE

Le Conseil à l'unanimité des élus présents, autorise Mr le Maire à signer une convention intercommunale pour le financement partiel de la complémentaire santé de l'employé communal, Mr David NOVE.

Cette convention est proposée pour répartir le coût de cette complémentaire santé entre les quatre communes qui emploient Mr David NOVE, à savoir : Ménétru-le-Vignoble, Ladoye-sur-Seille, Nevy-sur-Seille et Blois-sur-Seille.

Le coût est de 51,30€ par mois, soit 10,26€ pour Blois-sur-Seille.

Cette convention prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2026.

3- Commission CCBHS : informations des délégués

Mr le Maire fait un bref résumé de la commission finances, où ont été présentés les grands principes du budget 2026.

Le Président de la CCBHS a décidé de réduire le budget d'investissement, dont le résultat pressenti se trouvait négatif.

Cette décision aura un impact au niveau de la commission voirie (réduction des crédits alloués).

4- Repas des aînés

Voir compte-rendu du Conseil du 7 novembre.

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 7 décembre dans la salle communale.

Les élus présents choisiront le menu.

5 - Questions diverses :

Mr le Maire propose d'augmenter la prime de fin d'année du personnel communal.

Le Conseil à l'unanimité des élus présents, autorise Mr le Maire à augmenter la prime de Mme Séverine CAMUSET et de Mr David NOVE.

Soit pour Mme Séverine CAMUSET 440€ et pour Mr David NOVE 400€ de prime de fin d'année.

Fin de séance : 19h30

Mr DUC Pierre



Secrétaire

Mr BESANÇON Laurent

